



Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire du Cotentin

# Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire de Douve Divette

Dossier d'arrêt



Territoire de  
**Douve et  
Divette**



**leCotentin**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



[lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)

# SOMMAIRE

## **TOME 0 – Pièces administratives**

- 0.1. Délibération de prescription
  - 0.1.1. Délibération de prescription du PLUi de Douve Divette
  - 0.1.2. Délibération de demande de dérogation préfectorale - projet de PLU infracommunautaires
  - 0.1.3. Courrier du Préfet pour accord de dérogation du principe d'unicité du PLUi
  - 0.1.4. Délibération de redéfinition des modalités de collaboration des 7 PLUi
  - 0.1.5. Délibération de modification des modalités collaboration avec les communes 7 PLUi
- 0.2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
  - 0.2.1. Délibération du débat de PADD
- 0.3. Arrêt de projet
  - 0.3.1. Bilan de la concertation
  - 0.3.2. Délibération d'arrêt du projet de PLUi de Douve Divette

## **TOME 1 – Rapport de présentation**

- 1.1. Diagnostic
- 1.2. Etat initial de l'environnement
- 1.3. Rapport de justification
  - 1.3.1. Annexes – Changements de destination
  - 1.3.2. Annexes – Eléments de patrimoine
- 1.4. Evaluation environnementale
- 1.5. Résumé non technique

## **TOME 2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables**

- 2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

## **TOME 3 – Règlement**

- 3.1. Règlement écrit
- 3.2. Règlement graphique
  - 3.2.1. Règlement graphique Couville
  - 3.2.2. Règlement graphique Hardinvast
  - 3.2.3. Règlement graphique Martinvast
  - 3.2.4. Règlement graphique Nouainville
  - 3.2.5. Règlement graphique Saint-Martin-Le-Gréard
  - 3.2.6. Règlement graphique Sideville
  - 3.2.7.a. Règlement graphique Teurthéville-Hague
  - 3.2.7.b. Règlement graphique Teurthéville-Hague – Détail des zones urbaines
  - 3.2.8.a. Règlement graphique Tollevast
  - 3.2.8.b. Règlement graphique Tollevast – Détail des zones urbaines
  - 3.2.9. Règlement graphique Virandeville
- 3.3. Plan des risques
- 3.4. Zones inondables par débordement de cours d'eau et ou par remontées de nappes phréatiques

## **TOME 4 – Orientations d'Aménagement et de Programmation**

- 4.1. OAP Sectorielles
- 4.2. OAP Thématiques

## **TOME 5 – Annexes**

- 5.1. Liste des servitudes d'utilité publique
- 5.2. Plan des servitudes d'utilité publique
- 5.3. Risques
  - 5.3.1. Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
  - 5.3.2. Plan des périmètres de protection de captages
- 5.4. Plan des réseaux d'adduction en eau potable
- 5.5. Plan des réseaux d'eau usées
- 5.6. Plan des réseaux d'eaux pluviales urbaines
- 5.7. Abrogation de la carte communale de la commune de Saint-Martin-Le-Gréard
  - 5.7.1. Dossier d'abrogation de la carte communale
  - 5.7.2. Délibération d'abrogation de la carte communale
- 5.8. Périmètre Délimité des Abords de la commune de Sideville
  - 5.8.1. Rapport de présentation du périmètre délimité des abords
  - 5.8.2. Plan du périmètre délimité des abords
  - 5.8.3. Délibération d'avis de la communauté d'agglomération